



# swisstransplant news



**Le nouveau président du Conseil  
de fondation Swisstransplant:  
Pierre-Yves Maillard**

Roche: informer plutôt  
que retirer ses billes **4**

Démission de  
Trix Heberlein **9**

Le sport Tx: prise de  
conscience et respect  
de son corps **12**

Religion: ici et  
maintenant **16**

**Infos  
et cartes de donneurs**

Téléphone 0800 570 234  
info@swisstransplant.org  
www.swisstransplant.org

## Votre partenaire pour la transplantation



**Chaque ligne de vie  
raconte une histoire**



PD Dr. Franz Immer

## Chère lectrice, cher lecteur,

«**Don d'organes: à vous d'améliorer la situation**». Tel est le titre de mon article paru dans le «Bulletin des médecins suisses» du 18 septembre. Pour la seule année 2013, 73 personnes figurant sur liste d'attente sont décédées. Et un nombre à peu près équivalent de patients a trépassé, car leur état de santé ne permettait plus d'envisager la réussite d'une transplantation. Un triste record, qui renforce l'impression que l'on se bat contre des moulins à vent. Surtout lorsqu'on sait plus qu'il y aurait en Suisse un nombre suffisant de donneurs potentiels pour donner un espoir aux personnes sur liste d'attente.

Seule notre mobilisation à tous permettra de changer cette situation insatisfaisante. Actuellement, ce sont toujours les mêmes personnes compétentes (personnel soignant, coordinateurs, médecins) qui s'engagent, dans leur environnement, au sein des comités de Swisstransplant. Ce sont toujours les mêmes, personnalités politiques ou particuliers, qui, dans la mesure de leurs possibilités, prennent les devants pour tenter d'amorcer un changement. Des intérêts personnels font oublier à bon nombre d'entre nous que les souhaits particuliers et autres miroirs aux alouettes nuisent à la cause des plus faibles, les patients sur liste d'attente. Qu'en est-il de la défense des intérêts de ces patients par les associations de patients, par le personnel soignant et les médecins? Du respect des politiques, qui comparent le don d'organes au cannibalisme? Des idées préconçues, le manque de disposition à se pencher sur la question de manière objective ou le sentiment de ne pas être directement concerné sont peut-être à l'origine de ce comportement égoïste.

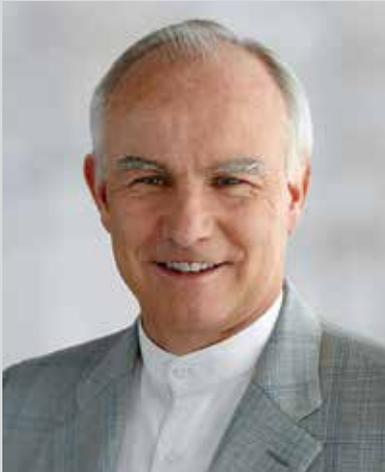
En la personne de Pierre-Yves Maillard, Swisstransplant a gagné, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, un nouveau président du Conseil de fondation qui s'engage depuis des années à la fois sur les plans personnels et politiques en faveur du don d'organes. Avec la même intensité que Trix Heberlein, ancienne présidente du Conseil de fondation, vivait son engagement professionnel et personnel. Dr. Gottlieb A. Keller, General Counsel chez Roche, intervient lui aussi de manière courageuse en faveur du don d'organes. Chacun à la mesure de ses possibilités. Nous vous invitons à lire les contributions passionnantes de ces personnalités pour vous demander comment vous aussi pourriez attirer l'attention, vous engager pour ces personnes qui en ont besoin. C'est à vous, c'est à nous tous, d'améliorer la situation! Car nous tous, ainsi que nos proches, pourrions être touchés, nous retrouver demain à attendre le cadeau que représente un don d'organes.

Franz Immer  
Directeur de Swisstransplant

### Contenu

|   |    |
|---|----|
| Editorial   | 3  |
| Roche   | 4  |
| Informer plutôt que retirer ses billes  |    |
| Nouveau président de fondation  | 7  |
| Pierre-Yves Maillard  |    |
| Démission   | 9  |
| de Trix Heberlein   |    |
| Le sport Tx   | 12 |
| Montrer tout ce qui est possible après une transplantation                          |    |
| MediService   | 15 |
| Tout tout simplement, en un clic  |    |
| Religion  | 16 |
| Ici et maintenant   |    |
| En route/<br>Conseil de lecture   | 19 |
| – Mise aux enchères de maillots HCFG  |    |
| – «Une deuxième vie, le don d'organe – pour ou contre?» par Sibylle Sterzik         |    |
| Manifestations/<br>Informations   | 20 |
| – «Merci»: le nouveau site pour les receveurs d'organes et les familles de donneurs |    |
| – «L'Oracle du Papillon»  |    |

Vous préférez recevoir le magazine «Swisstransplant News» en version électronique plutôt que sous format papier? Pas de problème! il suffit de nous envoyer un e-mail à [info@swisstransplant.org](mailto:info@swisstransplant.org).



**Dr Gottlieb A. Keller, conseil générale chez Roche, pense et agit globalement. Il s'engage pour une recherche à l'étranger conformément aux droits de l'homme. Par exemple en Chine.**

Photo: mäd

## Efforts d'information plutôt que retrait

**Dans un texte personnel, le Dr Gottlieb A. Keller, General Counsel Roche et membre de la direction de Roche, nous présente sa position vis-à-vis des questions d'éthique en matière de recherche. Pour ce faire, il s'appuie sur l'exemple de la Chine. Il décrit le grand écart qui existe entre le fait d'apporter des réponses thérapeutiques et l'attitude à adopter face aux violations des droits de l'homme.**

Les entreprises du domaine de la santé bâloises, ont, grâce à la découverte et à l'introduction d'immunosuppresseurs, apporté une contribution majeure en matière de développement de la médecine de transplantation, permettant à des millions de personnes aux quatre coins de monde de survivre à la suite d'une transplantation d'organes. Des années de recherche et la mise au point de nouveaux médicaments ont été tout aussi capitales dans cette opération médicale tenant du miracle que le savoir-faire des médecins. L'exemple de ce domaine permet particulièrement bien de souligner à quel point un nombre important d'acteurs doit être réuni pour qu'il soit possible de venir en aide à une personne. Et pourtant, malgré des progrès importants dans le domaine médical, ce sont les comportements individuels qui font finalement la différence. Car si la disposition à donner ses organes n'est pas suffisamment ancrée au sein d'une société, aucune transplantation ne pourra sauver des patients dans le besoin et la souffrance.

Comme Roche est un groupe d'envergure internationale, nous avons parfaitement conscience de la pénurie d'organes qui affecte non seulement la Suisse, mais également l'ensemble de la planète. La pénurie d'organes a de nombreuses conséquences: des délais d'attentes plus longs, une qualité moins fiable des organes transplantés et donc des risques plus élevés. Or, cette situation peut entraîner la multiplication de pratiques illégales, telles que le tourisme de transplantation, les achats contraires à l'éthique ou encore le trafic d'organes.



### Un sujet sensible

Le débat de société qui a lieu autour de la thématique du don d'organes a une forte teneur émotionnelle, et les plus grandes zones d'ombre font souvent les gros titres. Le thème central, à savoir le nombre insuffisant de donneurs potentiels, est relégué au second plan, au même titre que les efforts entrepris au sein de la société pour y faire face.

Roche y fut confronté en 2003 lorsque des rapports ont été publiés au sujet de prélèvements d'organes sur des prisonniers en Chine. Alors que nous menions des études cliniques sur un immunosuppresseur en Chine, il nous a été reproché qu'il était éthiquement condamnable de tester des médicaments antirejet sans pouvoir se prononcer sur l'origine des organes utilisés. Dans ce contexte, ni la cause du problème (le nombre insuffisant de donneurs potentiels), ni sa conséquence implicite, à savoir de priver les patients transplantés chinois de médicaments pouvant leur sauver la vie, n'ont été mis en avant. Les critiques se sont concentrées sur les pratiques de Roche en Chine, alors que nous ne sommes pas plus autorisés que les patients eux-mêmes, dans ce pays ou dans n'importe quel autre pays du monde, à retracer l'origine des organes.

### Dosage pour les patients asiatiques

Aussi, nous nous sommes trouvés devant une question morale très délicate: avons-nous le droit de poursuivre les recherches pour des patients qui ne sont pas issus de la culture occidentale? Les patients asiatiques sont souvent plus légers, et leurs habitudes alimentaires différentes. Les dosages leur correspondant peuvent ainsi souvent être plus faibles et donc moins coûteux. Doit-on ignorer ce besoin? Nous nous sommes demandés comment nous pourrions relever au mieux ce défi. Il va de soi pour nous que lorsqu'il est à notre portée de contribuer à l'amélioration de la santé des personnes, nous devons le faire. Ainsi, le retrait du médicament du marché nous a semblé contraire à toute éthique, et de nombreuses ONG que nous avons contactées à ce sujet partageaient cet avis.



**En Chine, temps modernes et tradition vont main dans la main. Faire de la recherche dans ce contexte peut s'avérer compliqué.**

© fotolia/bvh2228/chungking

**Un contexte délicat**

La Chine continue d'être soupçonnée de pratiquer des prélèvements d'organes sur des prisonniers condamnés à mort. En réaction, en 2003, plusieurs firmes pharmaceutiques ont interrompu leurs études dans le domaine de la médecine de transplantation en Chine. Il s'agissait notamment de tester des immunosuppresseurs. Le groupe pharmaceutique bâlois Roche fut la cible de violentes critiques, ce qui lui a valu un prix de la honte décerné par la Déclaration de Berne et Greenpeace, ainsi qu'une entrée dans le «Hall of Shame». *kr*

Face au problème médical existant, nous nous efforçons depuis de nombreuses années, avec l'aide de différentes institutions, de soutenir, d'exiger et d'obtenir une politique éthiquement correcte en matière de don d'organes. Nous sommes, entre autres, les initiateurs de campagnes internationales en faveur du don d'organes. Nous soutenons pleinement les directives internationales, telles que celle de l'OMS en matière de transplantation ainsi que la «Déclaration d'Istanbul», et exigeons depuis longtemps le respect de ces directives de la part de nos partenaires dans les centres de recherche clinique. Un travail d'information continu et responsable, associé à une sensibilisation en faveur des cartes de donneurs, permettrait de mieux couvrir les besoins d'organes des donneurs, aussi bien en Chine que dans le reste du monde. Grâce à un don d'organes dans le cadre familial ou une autorisation de prélever des organes en cas de mort cérébrale suite à un accident, par exemple. Cela est avant tout valable dans les pays occidentaux, dont de nombreux ressortissants disposent des moyens financiers pour se procurer des organes par voie illégale dans d'autres pays. Cela pourrait être évité si, dans les pays concernés, le nombre d'organes disponibles était suffisant.

**Contact étroit avec les autorités chinoises**

En Chine, nous nous engageons depuis de nombreuses années, cultivant le dialogue avec les autorités locales, en faveur d'une pratique du don d'organes éthiquement correcte, dans le respect des directives internationales. Ainsi, en 2007, nous avons pu obtenir des modifications significatives de la législation chinoise. Depuis, le tourisme de transplantation fait l'objet d'un contrôle très strict, et nous continuons à promouvoir le don d'organes afin que le nombre de donneurs augmente.

Mais la tentation du retrait demeure très alléchante: ainsi, en Allemagne, le don d'organes a baissé de 18% – en 2013, des rapports mentionnant des manipulations dans le cadre de l'attribution d'organes de donneurs ont suscité des a priori négatifs vis-à-vis du don d'organes. Voilà un paradoxe lié à la perception par le grand public: un débat autour d'abus qui ne serait pas traité avec tact pourrait conduire, non pas à une amélioration pour les patients, mais à l'allongement des délais d'attente, avec pour conséquence un nombre encore plus important de personnes dans le doute quant à leurs chances de survie. C'est avec regret que nous constatons que le nombre de donneurs a également baissé dans notre pays depuis 2011.

Le manque de donneurs potentiels est dû à de nombreux facteurs, liés à des convictions personnelles, souvent d'ordre religieux, ainsi qu'à des peurs profondément ancrées d'un point de vue culturel, ou encore au refus de se confronter à la mort. Néanmoins, parmi les facteurs qui pèsent le plus dans la balance, il y a sans doute l'ignorance et un débat public qui occulte trop souvent le destin des patientes et des patients qui, au moment où vous lisez ces lignes, sont dans l'attente d'un organe. Je connais peu de personnes dans mon entourage qui ne remplissent pas de carte de donneur dès lors qu'elles mesurent à quel point c'est important de le faire. La société ne peut pas contraindre les personnes à faire don de leurs organes. Mais il est de notre devoir d'assurer une réflexion approfondie à la question. D'autant plus que la probabilité de devoir un jour recevoir un organe est bien plus élevée que celle de devenir donneur soi-même.

## Thèmes brûlants en point de mire

**Katharina Rederer** Les Suissesses et les Suisses sont autant disposés que l'Européen moyen à faire don de leurs organes. Et pourtant, lorsque la question du don d'organes se pose concrètement, le taux de refus des proches est plus élevé que dans les pays voisins. C'est l'un des – nombreux – chantiers auxquels le nouveau président du Conseil de fondation, Pierre-Yves Maillard, veut s'atteler.

**Pierre-Yves Maillard, vous êtes un homme politique suisse connu et depuis début 2014, vous présidez le Conseil de fondation de Swisstransplant. Pourquoi estimez-vous que la politique doit s'engager en faveur du don d'organes?**

Pierre-Yves Maillard: Il est absolument capital qu'en mars dernier, la Confédération et les cantons aient adhéré à un plan d'action national dans le cadre de la thématique «Santé 2020». L'organe de pilotage, au sein duquel Swisstransplant joue un rôle très actif, élaborera des propositions destinées aux acteurs politiques à l'échelle nationale et locale, qui pourront être mises en œuvre conjointement et plus concrètement. Tandis que la révision de la loi sur la transplantation entre dans sa phase finale, le grand nombre de motions parlementaires déposées souligne l'importance de la thématique «Don d'organes et de tissus» sur le plan politique.

**Et où devrait-on redoubler d'efforts sur le plan sociétal pour convaincre tout un chacun de se pencher sur la question du don d'organes et de se forger une opinion à ce sujet?**

Nombreux sont ceux qui ignorent, par exemple, que l'on peut donner ses organes jusqu'à un âge très avancé – c'est un domaine où il faut améliorer le travail d'information. Par ailleurs, le fait qu'un seul donneur peut optimiser la qualité de vie de jusqu'à sept personnes est souvent omis dans la discussion. Cela signifie qu'il est important de prendre position dans la question du don d'organes, de documenter la décision et de la communiquer. Si la possibilité d'un don d'organes se présente concrètement, les proches devraient connaître la volonté du défunt.

### Qui est Pierre-Yves Maillard?

Pierre-Yves Maillard est né le 16 mars 1968 à Lausanne. Après des études à l'Université de Lausanne, il a exercé en qualité de maître secondaire à Préverenges et Lausanne. Il y a enseigné le français, l'histoire et la géographie. De 2000 à 2004, il était secrétaire régional du syndicat SMUV pour les cantons VD et FR.

Entre 1990 et 1998, Monsieur Maillard a fait partie du parlement de la ville de Lausanne, puis, de 1998 à 2000, du Grand Conseil du canton de Vaud. De 1999 à 2004, il a représenté le PS au Conseil national. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2004, Monsieur Maillard est conseiller d'Etat (exécutif) du canton de Vaud et dirige le Département de la santé et de l'action sociale. De 2004 à 2008, il a occupé le poste de vice-président du PS Suisse et lors des élections au Conseil fédéral 2011, il fut l'un des deux candidats officiels de la fraction. Pierre-Yves Maillard est marié, père de deux enfants et réside à Renens, dans l'agglomération lausannoise.



Président du Conseil de fondation Swisstransplant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014: Pierre-Yves Maillard

Photo: màd

***Selon vous, quel rôle devrait jouer les écoles à cet égard?***

Le don d'organes et de tissus est insuffisamment évoqué dans les écoles, mais malheureusement aussi dans la formation du personnel soignant et des médecins – dans ce domaine, il reste des efforts à faire.

***Quelles approches devrait-on approfondir dans la formation médicale ainsi que dans les soins prodigués au quotidien dans les hôpitaux?***

Le personnel soignant et les médecins devraient connaître les critères d'acceptation d'un organe. Ils doivent disposer de connaissances exhaustives sur le déroulement du don d'organes, en particulier lorsqu'ils renseignent les proches à ce sujet. Les proches doivent être informés de manière ouverte et transparente.

***Comment expliquez-vous qu'il est beaucoup plus aisé d'évoquer le don d'organes en Romandie et dans le Tessin qu'en Suisse alémanique?***

Les habitants de ces cantons ont peut-être une autre manière d'aborder la mort et le don d'organes. Toutefois, les chiffres les plus récents de Swisstransplant montrent qu'il n'y a plus de différences entre les trois régions linguistiques quant à la disposition ou au refus de procéder au don d'organes. Avec un taux de refus d'organes de 50%, la Suisse se situe largement au-dessus de la valeur moyenne européenne de 30%. Ces dernières années – y compris en Suisse romande et dans le Tessin – le taux de refus a progressé. Les motifs sous-jacents doivent être mis en lumière. Car les Suisses affichent fondamentalement la même disposition que leurs voisins à faire don de leurs organes.

***Comment percevez-vous votre mission de président du Conseil de fondation? Quels seront vos axes prioritaires?***

Il s'agit impérativement de garantir les structures et les processus hospitaliers nécessaires au don d'organes au sein des services d'urgences et des unités de soins intensifs. A cet égard, il faut notamment disposer du personnel qualifié, prescrit par la loi. Il est urgent d'agir dans ce domaine. Le modèle de l'opposition ou la mise en place d'un registre constituent autant de mesures potentielles supplémentaires, qui devraient également être envisagées, si le plan d'action de la Confédération ne parvenait pas à générer l'effet souhaité.

***En d'autres termes: qu'est-ce qui vous attire dans ce poste? Etes-vous personnellement concerné par ce thème?***

Dans mon canton, j'ai soutenu une campagne en faveur du don d'organes et trouvé les financements nécessaires pour assurer la présence de coordinateurs dans les soins intensifs du CHUV, aujourd'hui intégrés au programme latin. J'ai aussi favorisé la fusion au sein de Swisstransplant d'une fondation défendant les valeurs des médecins internistes sur ce thème. La question du don d'organes m'intéresse donc depuis longtemps: elle est concrète, elle met en jeu la question de la solidarité dans son sens le plus existentiel.

## «Cela a été un travail de titan»

**Katharina Rederer «Il faut quitter la scène quand une organisation se porte bien, et non pas quand elle est en difficulté.» Trix Heberlein a passé le flambeau fin 2013, au bout de 15 ans d'un engagement exceptionnel en tant que présidente du Conseil de fondation de Swisstransplant. Ce qu'elle souhaite: «Que la fondation puisse continuer de remplir sa mission vis-à-vis des patients et du domaine public, d'une manière indépendante.»**

Modestie, contenance ou plutôt euphémisme? Elle seule le sait, et son secret restera entier. Ce qui est sûr, c'est que Trix Heberlein, présidente de longue date du Conseil de fondation Swisstransplant, mène une vie trépidante et qu'elle a accompli un travail de titan. Dont elle parle comme si de rien n'était.

### La rédaction

Aînée de quatre enfants, Trix Heberlein naît le 17 juillet 1942 à Teufen (AR). Son père exploite un commerce de combustibles, tandis que sa mère s'occupe des enfants et des tâches ménagères. Celle qui deviendra conseillère cantonale, conseillère communale, conseillère nationale, présidente du conseil national et conseillère aux Etats n'est pas issue d'une famille particulièrement politisée. Si le père se rend régulièrement à la Landsgemeinde, ce n'est pas le cas de la mère: «A l'époque, les femmes n'avaient pas encore ce droit.» Elle n'aurait jamais pu imaginer que la politique jouerait un jour un rôle central dans sa vie. Le père aurait aimé que sa fille aînée reprenne son affaire. Or la jeune femme nourrit d'autres projets. Elle veut faire des études, des études de droit. Celui-ci ne donne cependant pas son accord facilement. Il lui demande d'exposer dans une rédaction les raisons qui l'orientent vers l'université et en particulier vers le droit. Elle est attirée par l'ampleur des connaissances qu'elle espère acquérir en faisant des études. Il faut croire que ses arguments ont été convaincants, car comme elle l'avait prévu, Trix Heberlein étudie le droit entre 1961 à 1965 à Zurich, où elle obtient sa licence, puis son brevet d'avocate. A l'époque comme aujourd'hui, des relations se tissent dans le giron de l'alma mater. Et en effet, c'est pendant ses études qu'elle fait la connaissance de son futur époux, Robert Heberlein.

### Carrière politique

Son diplôme en poche, elle accompagne son mari dans le cadre d'un travail de recherche aux Etats-Unis et en France, mettant son activité en veilleuse pour s'occuper de leurs deux filles, nées en 1968 et en 1971. Plus tard, elle travaille au service de conseil juridique du centre de liaison des associations féminines de Zurich. Cette période coïncide avec la longue phase de consultation (1978–80) sur la nouvelle Constitution fédérale, qui éveille son intérêt pour la politique. Elle voit également l'avènement de la première conseillère fédérale de Suisse, Elisabeth Kopp (PRD), élue au gouvernement national en 1984. Trix Heberlein, elle aussi membre du PRD, est élue au conseil cantonal (législatif) du canton de Zurich en 1979. Elle devient conseillère communale (exécutif) dans sa commune de Zumikon en 1985, conseillère nationale en 1991 et conseillère aux Etats à partir de 2003. En 2007, elle met fin à sa carrière politique sur le plan national. A cette époque, elle siège dans un grand nombre de commissions, notamment dans celle qui délibère sur la loi sur la transplantation. Dans le vaste éventail de son engagement politique, les questions de santé constituent un leitmotiv. Présente pour la présidence de la fondation, elle n'hésite pas longtemps: «Le sujet m'intéressait.»



**Lutteuse de longue date pour le don d'organes**

Photos: © Werner Tschan



### Une médecine de transplantation encore récente

Créée en 1985 en tant que fondation, Swisstransplant se résume à ses débuts à trois coordinatrices basées à Genève. En 1992 à Genève, la première filiale Swisstransplant voit le jour, financée par le Canton de Genève. A l'époque, la médecine de transplantation (médecine Tx) est régie par un arrêté fédéral, des dispositions cantonales ainsi que par des arrêts du Tribunal fédéral. Concrètement, cela signifie que tous les hôpitaux dans lesquels se trouvent des donneurs d'organes peuvent eux-mêmes attribuer ces organes à leurs propres patients, sans que la répartition des organes ne soit réglementée sur le plan national.

Rappelons ici que la médecine de transplantation est relativement récente: en Suisse, les premières greffes de rein sont réalisées dans les années 1960 et les premières transplantations cardiaques dans les années 1980. Il apparaît alors indispensable que la médecine Tx soit réglementée dans le cadre d'une loi. Dans ce contexte, une juriste spécialiste est la bienvenue à bord. Trix Heberlein entre au Conseil de fondation, dont elle est élue présidente le 11 novembre 1998. «Je ne suis entrée en fonction dans les faits qu'un an plus tard, parce que l'élection coïncidait avec l'année où j'ai assuré la présidence du Conseil national», précise-t-elle. Lors de la phase de préparation de la loi, il s'avère que Swisstransplant entend obtenir de l'Office fédéral de la santé (OFS) le mandat de prestations pour l'attribution d'organes. «Nous devons nous implanter à Berne, nous rapprocher des organismes confédéraux»: aux yeux de la présidente du Conseil de fondation, c'était l'étape suivante logique. En 2006, le premier directeur de Swisstransplant (2004–2008), le chirurgien pédiatre Conrad E. Müller, enfourme tout le bureau dans sa voiture et transporte «Swisstransplant» à Berne.

### Indépendance

Le 8 octobre 2004, l'Assemblée fédérale adopte la première loi sur la transplantation, qui entre en vigueur en 2007. Ces années sont marquées par l'engagement inépuisable de la présidente du Conseil de fondation: il s'agit de mettre au point la préparation du projet de loi, les négociations sur le mandat de prestations avec l'OFS, l'élaboration du Swiss Organ Allocation System SOAS (programme d'attribution des organes assisté par logiciel), une réforme de l'organisation et de ses statuts ainsi que de professionnaliser le Comité Médical et l'ensemble de Swisstransplant. Trix Heberlein résume en une phrase l'ampleur de la tâche: «Cela a été un travail de titan.» Que la juriste a fourni avec un immense engagement, et qu'elle poursuit, à partir de 2008, en collaboration avec le chirurgien cardiaque Franz Immer, directeur de Swisstransplant.

Après avoir pris, à 71 ans, la décision de céder son poste de présidente du Conseil de fondation, elle souhaite maintenant que la fondation Swisstransplant puisse à l'avenir préserver son indépendance. Elle souhaite aussi que davantage de personnes fassent le choix du don d'organes: «Que cela se fasse selon le modèle du consentement ou selon celui de l'opposition est une décision politique», dit-elle, qui ne constitue pas, à son sens, le problème central: «D'une façon ou d'une autre, un don d'organes ne peut pas se faire sans entretien préalable transparent et compétent avec les proches.»

Avec le dévouement, l'opiniâtreté et le pragmatisme qu'on lui connaît, même si elle n'occupe plus le fauteuil de présidente du Conseil de fondation, Trix Heberlein ne cessera de plaider la cause du don d'organes et de tissus. Elle ne s'en réjouit pas moins de pouvoir désormais passer plus de temps aux côtés de ses six petits-enfants et de pouvoir davantage voyager.



**Unsere Verpflichtung**  
Langzeit-Perspektiven für  
transplantierte Patienten

**Notre engagement**  
Perspectives à long  
terme pour les patients  
transplantés

**Il nostro impegno**  
Prospettive a lungo  
termine per i pazienti  
trapiantati d'organo

ROCHE TRANSPLANTATION



Roche Pharma (Schweiz) AG  
4153 Reinach

Transplantation, Tel. 061 715 41 11, Fax 061 715 41 12  
[www.roche-pharma.ch](http://www.roche-pharma.ch), [pharma.schweiz@roche.com](mailto:pharma.schweiz@roche.com)

## Montrer tout ce qui est possible après une transplantation

**Sous les projecteurs des grandes manifestations sportives, la diffusion de messages à la population dans les médias est particulièrement efficace: elles sont donc le lieu idéal pour faire la promotion du don d'organes. Et comme le dit la chef du service des sports de l'Association Suisse des Transplantés (AST), Claudia Senn: «Une bonne occasion de s'engager publiquement en faveur du merveilleux cadeau qu'est le don d'organes.»**

18 médailles d'or, 21 médailles d'argent et 8 médailles de bronze. L'équipe suisse peut être fière de sa moisson de médailles lors de la neuvième édition des Winter World Transplant Games 2014. Du 12 au 17 janvier, 18 athlètes suisses, hommes et femmes, étaient en lice pour monter sur le podium à la Chapelle d'Abondance (F). Parmi eux, Liz Schick, qui organise chaque année à Anzère (VS) le camp de ski international pour enfants transplantés (TACKERS Camp), a remporté cinq médailles d'or.

### Le sport comme multiplicateur

La World Transplant Games Federation (WTGF) a été fondée il y a 36 ans à Portsmouth (GB). 99 athlètes issus de cinq pays ont participé à ces premiers jeux. Depuis, la rencontre a pris une ampleur considérable: aujourd'hui, les manifestations sportives d'été offrent à quelque 2000 personnes issues de 69 pays l'occasion de se mesurer les unes aux autres. Bien que cette compétition bénéficie désormais d'une notoriété et d'un rayonnement accrus, son message d'origine est resté le même: «Powered by the gift of life». Ou, en termes un peu moins poétiques: par le vecteur populaire du sport, la WTGF veut améliorer la visibilité des bienfaits des transplantations d'organes réussies, et du même coup augmenter le taux de donateurs.

### Avant et après la transplantation

«Vous regarder, voir votre joie de vivre et vos performances me donne un courage incroyable.» Ce sont les paroles d'un spectateur qui s'est spontanément emparé du micro lors d'une pause dans les compétitions, aux jeux d'été disputés l'an dernier à Durban (Afrique du Sud). Il figurait sur la liste d'attente pour une



Des petits...



... et grands compétiteurs

### Le sport et les médicaments

Les transplantés prennent des médicaments pendant toute leur vie. Beaucoup d'entre eux, dont Claudia Senn, ne subissent donc aucune espèce de restrictions, ils peuvent mener une vie normale, suivre des entraînements normaux, pratiquer du sport, à un bon niveau et avec assiduité, de manière normale, voire parfois supérieure à la moyenne. Le sport et les médicaments: un sujet délicat. Aux jeux d'hiver de Göteborg (2011), les médicaments prescrits aux patients Tx ont pour la première fois soulevé un débat par rapport au doping. «Il est cependant très difficile de trouver une solution à ce sujet pour les transplantés. Beaucoup d'entre eux prennent pour des raisons médicales des médicaments susceptibles d'avoir un effet dopant chez des personnes saines», nous explique Claudia Senn. Elle doit elle-même prendre une fois par mois de l'EPO (érythropoïétine), un médicament favorisant la formation des cellules sanguines.



**Bien joué!**

transplantation cardiaque. «Les jeux pour transplantés permettent de vivre des moments poignants comme celui-ci», confirme Claudia Senn, chef du service des sports de l'Association Suisse des Transplantés (AST). Beaucoup de gens ont tendance à associer les transplantations et le don d'organes à la maladie et la mort. Autant de considérations angoissantes qui déclenchent souvent une attitude défensive. Un championnat des transplantés, au niveau européen ou mondial, est en revanche le moyen idéal de montrer de manière évocatrice tout ce qui redevient possible après une transplantation, sur les plans physique et mental.

### **Le sport apporte plus qu'une bonne condition physique**

Enseignante du second cycle de 34 ans en Suisse orientale, elle cite plusieurs motifs pour inciter les transplantés à vouloir pratiquer une activité sportive. Car en tant que chef du service sportif de l'ATS, elle aimerait que davantage de transplantés participent aux manifestations sportives. «Quand on fait du sport, on est en meilleure santé, on a une attitude générale plus positive, on ressent son corps comme sain et performant», déclare-t-elle. Pour beaucoup de transplantés, l'hygiène de vie est une évidence car après une transplantation, ils ont un autre rapport au corps, plus respectueux. Pouvoir rester en vie et se sentir à nouveau libre est un bien précieux. C'est un cadeau que beaucoup de transplantés soignent et ménagent avec une grande attention.

Et Claudia Senn sait à quel point il est important de retrouver une sensation de normalité dans son corps. Car pendant longtemps, elle avait perdu ce rapport à son corps. Une méningite, contractée alors qu'elle était gymnasienne, avait mis sa vie sens dessus dessous. Elle fut plongée dans un coma artificiel pendant plusieurs jours. «Le deuxième jour, les médecins ne m'en donnaient plus pour longtemps», raconte Claudia Senn. Or elle survécut à cette grave infection. Mais suite à de graves troubles de la circulation sanguine, elle perdit l'extrémité des doigts de ses deux mains et subit une lésion irréversible des reins. Au bout d'un an de dialyse, son père lui fit don d'un rein: «Je lui en suis infiniment reconnaissante», dit-elle avant d'ajouter: «A chaque anniversaire de ma transplantation du rein, j'invite mon père à manger.» C'est leur rituel père-fille et ils sont tous deux heureux et reconnaissants d'être en bonne santé. «Je sais

### **Opération de sensibilisation**

Les jeux d'été et d'hiver ont lieu en alternance tous les deux ans. Les participants sont des transplantés âgés de 4 à 80 ans. Le niveau peut être très élevé; à titre d'exemple, le record du 100 mètres est de 11,18 secondes; celui du saut en longueur est de 6,85 m.

Les compétitions comprennent notamment les disciplines suivantes:

**Jeux d'été:** badminton, bowling, course à vélo, golf, course (du sprint au marathon), squash, natation, athlétisme, ping-pong, tennis, volleyball

**Jeux d'hiver:** biathlon, curling, slalom géant, slalom parallèle, slalom, surf des neiges et Nicholas Cup (course de slalom pour enfants).



**Descente finale aux flambeaux**

Photos: © transnoworld2014.org

que je devrais prendre des médicaments pendant toute ma vie, je sais aussi que mon rein de donneur ne sera pas performant indéfiniment et que j'aurais un jour besoin d'une autre greffe du rein», explique cette femme impressionnante, qui ajoute cependant: «Et pourtant, je ne me sens pas le moins du monde malade.»

Avant de tomber malade, Claudia Senn était une joueuse de badminton de talent qui était sur le point d'entrer dans la Ligue nationale A. Au réveil de son coma, elle a dû réapprendre beaucoup de choses, notamment à marcher. Son corps était gravement affaibli. Quand elle a essayé de reprendre les entraînements, elle s'est aperçue qu'elle n'avait pas le niveau d'avant sa maladie: «Cela m'a terriblement frustrée», raconte-t-elle, «je ne voulais plus entendre parler ni de transplantation, ni de badminton.»

Pendant dix ans, la raquette est restée au piquet, et Claudia s'est pleinement concentrée sur ses études et sur son entrée dans la vie active comme enseignante de second cycle. Les années passant, elle a appris à accepter l'épisode de la transplantation comme faisant partie intégrante de sa vie et s'est remise à jouer. Depuis, plus rien ne l'arrête: elle gagne médaille sur médaille.

### Sport populaire et sport d'élite

Les World Transplant Games sont une espèce hybride sur le plan sportif: ils permettent aux sportifs d'élite, anciens et nouveaux, mais aussi aux amateurs de se mesurer à d'autres transplantés, dans des rencontres amicales.

Mathias Zahner était, suite à sa maladie survenue il y a plus de deux décennies, convaincu que le sport l'aiderait à surmonter la maladie et le désespoir. «Après avoir appris tout à fait par hasard que j'étais malade du foie, j'ai pratiqué la course encore plus assidûment qu'auparavant», dit-il. Ce zèle était un puissant processus de refoulement ou un travail d'acceptation, déclare-t-il. En effet, à l'époque, les greffes du foie n'étaient pas encore possibles en Suisse. Il se disait donc: «Si je suis performant dans mon travail et dans ma discipline sportive, je ne peux pas être malade.» Aujourd'hui, il sait que «cette obsession de la performance s'est transformée en lourde charge psychique». Il pratiquait encore un type de sport, des «promenades dans la neige», comme il dit avec euphémisme, juste avant la transplantation, bien qu'on était déjà arrivé à «la fin des haricots». Un an et demi après la transplantation, il était à nouveau en mesure de courir le semi-marathon du Greifensee. Cet exploit lui a redonné la joie de vivre et transformé son attitude envers la vie: «En franchissant la ligne d'arrivée, j'ai versé des larmes de bonheur et de gratitude.» Depuis, il a déjà couru trois marathons et participe régulièrement aux WTG. «Pour moi, le sport représente bien plus que de se dégourdir les jambes dans la nature. Grâce au sport, j'ai retrouvé mon équilibre physique et psychique.»

### Le sport et l'argent

Comme chaque fois qu'il est question de jeu, de sport et d'honneur, les histoires cocasses abondent. Claudia Senn sait par exemple que dans certains pays, les athlètes qui rapportent des médailles à leur pays touchent des récompenses ou peuvent négocier des tarifs préférentiels avec les caisses-maladie. En Suisse, heureusement, il n'en est pas question.

### Participer

Pour tous renseignements, les transplantés désireux de se mettre (ou se remettre) au sport sont invités à s'adresser à:

Claudia Senn, e-mail: [sennclaudia@hotmail.com](mailto:sennclaudia@hotmail.com)  
[www.transplant.ch](http://www.transplant.ch) (sport)

## En un simple clic

**Carole Reidhaar** Depuis quatre années, la pharmacie spécialisée MediService livre des médicaments au domicile de Andy Rööslü en toute commodité. En tant que première pharmacie spécialisée suisse, elle a été spécialement conçue pour répondre aux besoins des patients atteints de maladies chroniques.

Andy Rööslü a bénéficié d'une greffe pulmonaire. Il prend environ 30 médicaments par jour. C'est certes plus qu'avant la transplantation, mais en contrepartie, il n'est plus branché en permanence à un appareil à oxygène. Aujourd'hui, il se porte bien, et c'est notamment grâce à la pharmacie spécialisée MediService.

Pour ce jeune homme de 22 ans, il est facile de commander les médicaments dont sa vie dépend. Son ordonnance permanente est conservée à la pharmacie: une fois connecté sur le site Web de MediService, il n'a plus qu'à indiquer en quelques clics la quantité de médicaments qu'il souhaite commander et pour quelle date, et la commande est livrée à son domicile trois ou quatre jours plus tard. Grâce à ce service, la pharmacie allège considérablement le quotidien d'Andy Rööslü. Celui-ci a l'impression de gagner beaucoup de temps: l'effort à fournir est moindre, et il est très bien conseillé.



Grâce à ce service, la pharmacie spécialisée MediService allège considérablement le quotidien d'Andy Rööslü.

Photo: © SWT/Julian Salinas



**MEDI SERVICE**  
Votre pharmacie spécialisée

**Une meilleure  
qualité de vie  
au quotidien**

MediService est la première pharmacie spécialisée en Suisse à assurer la livraison directe de médicaments sur ordonnance à des patients chroniques. Les plus de 100'000 clientes et clients qui font appel à ses services reçoivent chez eux des médicaments à tarif avantageux, sans payer de frais de port.

En passant commande auprès de MediService, vous bénéficiez non seulement d'une livraison rapide, pratique et discrète, mais contribuez aussi à la réalisation d'économies dans le système de santé. Vous profitez en outre d'un soutien compétent pour des questions liées aux assurances ou au quotidien.

**MEDI SERVICE**  
Votre pharmacie spécialisée

**Hotline gratuite pour les transplantés**  
**0800 220 222**  
(du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)

MediService AG · Pharma Care · Ausserfeldweg 1 · CH-4528 Zuchwil  
Tél. 0800 220 222, fax 032 686 28 05, [pharmacare@mediservice.ch](mailto:pharmacare@mediservice.ch), [www.mediservice.ch](http://www.mediservice.ch)  
MediService, une entreprise du Groupe Galenica

CHF 0.- validation des médicaments  
CHF 0.- validation des traitements  
CHF 0.- frais d'envoi  
min. 5 % de rabais pour les nouveaux clients\*  
min. 5 % de rabais sur les génériques

Je souhaite bénéficier du rabais de 5% sur les médicaments et des livraisons franco de port. Veuillez m'envoyer la brochure MediService contenant des informations importantes, une enveloppe préaffranchie pour la première commande et un petit cadeau surprise.

Madame  Monsieur

Prénom

Nom

Rue

NPA/localité

Talon à renvoyer dûment rempli par courrier, fax ou e-mail à:  
MediService SA, Pharma Care, Ausserfeldweg 1, 4528 Zuchwil

\* Pour obtenir de plus amples informations et connaître les limitations relatives aux rabais, rendez-vous sur [www.mediservice.ch](http://www.mediservice.ch)

## Ici-bas et au-delà

**A partir de quand est-on mort? Lorsque le corps a refroidi, lorsque l'âme a quitté le corps, lorsque le cerveau n'a plus la capacité de tout orchestrer? Ce sont là des questions essentielles.**

Et elles sont au cœur de la vie et de la foi. Le regard qu'on leur porte peut exercer une influence directe sur la volonté des personnes de faire ou non don de leurs organes. Les questions touchant au respect de la dignité des mourants et à la mort elle-même sont extrêmement importantes, si bien que de nombreuses personnes en quête de repères et de références se tournent souvent vers la religion. Que disent les érudits de ma religion sur le don d'organes? Découvrez ou redécouvrez ici la position de certaines communautés religieuses sur le don et la transplantation d'organes.

### Le point de vue de l'Eglise réformée évangélique

La pénurie d'organes de donneurs accule les patients demandeurs à vivre tiraillés entre espoir et angoisse. Et personne ne sait s'il ne sera pas un jour lui-même sur la liste d'attente. Faire don de ses organes est un acte de charité. La tradition chrétienne biblique définit la vie comme l'union de l'âme et du corps. Les motivations de chacun à vouloir faire don de ses organes ne peuvent être que personnelles.

D'un point de vue éthique, on distingue deux propositions antinomiques:

- La primauté du droit à mourir dans la dignité et du respect des morts versus une attitude responsable face à la pénurie d'organes.
- La primauté des raisons de poursuivre ou de renoncer à des mesures thérapeutiques pour maintenir une personne en vie versus un nombre suffisant d'organes de donneurs permettant le traitement de personnes en danger de mort.

Chacun doit prendre sa décision en toute liberté, sans avoir de comptes à rendre à la société.

*Le texte pour l'église réformée évangélique est rédigé par Anne Durrer, chargée de la communication de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS)*

### Jésuites

Selon l'éthique chrétienne, l'homme est créé à l'image de Dieu, et c'est pour cela qu'il a le devoir d'aimer Dieu, d'aimer son prochain et de s'aimer lui-même. Sous cet angle, le don d'organes peut être perçu comme un acte d'amour du prochain. A condition qu'il soit volontaire. Je dois avoir la certitude que le prélèvement des organes n'aura lieu qu'après ma mort et que le don d'organes prévu n'exercera pas d'influence essentielle sur le processus de décès. Pour la grande majorité des spécialistes de l'éthique de tradition chrétienne, la mort cérébrale ou perte irréversible et totale de la fonction du cerveau est une preuve suffisante de la mort d'un être en tant que personne. Dans ce même esprit de liberté, je peux aussi faire un don d'organe de mon vivant. La question du commerce d'organes est délicate. La grande majorité des personnes le rejette fondamentalement. D'autres invoquent pourtant le droit des individus à disposer d'eux-mêmes et considèrent que ce choix est défendable, à condition d'être contrôlé de manière à éviter toute exploitation des donneurs d'organes et de protéger leur santé.

*Le texte pour les jésuites est rédigé par père Dr Albert Ziegler SJ*



Ulrich Zwingli sur un portrait de Hans Asper

© Musée d'art Winterthour



L'église de Gesù à Rome et l'église des jésuites de Vienne

© wikipedia.org

### Judaïsme

Pour le judaïsme, le principe de transplantation d'organes est acquis. Pour la grande majorité des juifs, le don d'organes est non seulement autorisé, mais recommandé. Tout juif peut remplir une carte de donneur. Avant d'autoriser le prélèvement d'organe, il faudra toutefois consulter les proches et l'autorité rabbinique responsable. Pour ceux qui ont une définition plus rigoureuse de l'apparition de la mort, il est recommandé d'inscrire sur la carte de donneur le nom et le numéro de téléphone du rabbin à contacter. Celui-ci peut alors faire appel à un médecin et le prier d'assister à la préparation du prélèvement d'organes afin de veiller au respect du repos du mort.

*Intervention sur la question de la transplantation d'organes (1996) de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)*

### Islam

L'islam considère les transplantations d'organes comme une atteinte profonde à l'intégrité corporelle de l'être humain. C'est pourquoi la question de savoir si la charia interdit ou préconise la transplantation d'organes est extrêmement controversée. En ce qui concerne la transplantation d'organes, certaines positions dans le droit classique de l'islam rappellent qu'il est interdit d'utiliser le corps humain, dans la mesure où les parties du corps, lorsqu'elles sont séparées de celui-ci, sont considérées comme impures. Or des spécialistes contemporains de jurisprudence islamique en arrivent à d'autres conclusions. Ils se basent notamment sur le précepte suivant: l'homme a le droit de disposer de son corps, et «le principe de nécessité fait tomber l'interdit». Ainsi, de nombreux spécialistes contemporains considèrent que le don d'organes est en principe licite, à condition que les conditions suivantes soient respectées: le prélèvement d'organes ne doit pas menacer la vie du donneur; le donneur doit y avoir consenti; il doit y avoir nécessité médicale absolue; le commerce d'organes est interdit.

*Ce texte pour l'islam est rédigé par Dr Hamit Duran; rédacteur en chef islam.ch; source: Martin Kellner, «Islamische Rechtsmeinungen zu medizinischen Eingriffen an den Grenzen des Lebens – Ein Beitrag zur kulturübergreifenden Bioethik» (Positions de la jurisprudence islamique relatives aux interventions médicales à la frontière entre la vie et la mort), Ergon-Verlag, 2010*

### Bouddhisme

Selon le bouddhisme, l'être humain est une entité résultant de facteurs à la fois physiques et psychiques, qui n'existe que grâce à la synergie de ces deux pôles. Ces éléments sont considérés comme des phénomènes passagers, auxquels l'être humain ne doit pas s'identifier. La mort n'est que la dissolution de cette unité éphémère. Le don, la solidarité avec tous les êtres et la compassion sont aussi des préceptes bouddhistes. Le bouddhisme ne prescrit pas un comportement unique face au don d'organes. Dans certaines traditions, le processus de la mort dure plus longtemps que cela n'est perceptible de l'extérieur. Cette perspective peut entraîner des réticences vis-à-vis du don d'organes, dans la mesure où le prélèvement d'organes, effectué immédiatement après la mort cérébrale, constitue une intervention dans ce processus de mort. En cas de doute sur la volonté du donneur potentiel, il est recommandé de consulter un représentant de la tradition bouddhiste du défunt.

*L'attitude face au bouddhisme est expliqué par Hokyo Morales; présidente de l'Union Suisse des Bouddhistes (USB)*



**Kippa, couvre-chef des juifs**

© Gerald Henseler/pixelio.de



**La Mosquée bleue à Istanbul**

© Dr Klaus-Uwe Gerhardt/pixelio.de



**Moulin à prières**

© Uwe Drewes/pixelio.de

**Temple de Kandariya-Mahadeva**

© Dieter Schütz/pixelio.de

### Hindouisme

Les croyants peuvent faire de nombreuses offrandes et dons pour se racheter d'actions négatives passées. La philosophie religieuse hindoue ne précise pas si le don d'organes est admis ou non, aucun texte ne l'interdit expressément. Ce choix est laissé à la discrétion de chacun. Ainsi, un grand nombre d'hindous perçoivent le don d'organes comme une offrande permettant d'aider des personnes qui souffrent, bien que la conception hindouiste ne considère un être comme mort qu'une fois que son corps a refroidi.

Que signifie servir, d'un point de vue hindouiste? Qui est au service des autres est béni. Un homme peut trouver le bonheur sur bien des plans. Mais rien ne peut lui apporter plus de bonheur que l'occasion de servir autrui. Pour citer les écrits religieux: «Le généreux, c'est celui qui donne au mendiant, car il est affaibli par la faim. La richesse de celui qui donne ne s'amenuise pas, il s'en fait un ami pour les jours à venir qui l'assistera s'il est un jour lui-même dans le besoin.»

*Le texte pour l'hindouisme est rédigé par Saseetharen Ramakrishna Sarma, prêtre hindou*



## Mise aux enchères de maillots HCFG au bénéfice de Swisstransplant

Le 4 janvier 2014, avant le début de la rencontre entre le club de hockey Fribourg Gottéron et le HC Bienne, une remise de chèque «bilatérale» a eu lieu: Franz Immer, le directeur de Swisstransplant qui est d'ailleurs un irréductible fan du HCFG, a remis un chèque de CHF 6000.- à son directeur général, Raphaël Berger, pour la promotion des Juniors: en contrepartie, le responsable du club a remis à Franz Immer un bon d'une valeur de CHF 6000.- qui servira pour différents projets de Swisstransplant.

Claudine Jacquier, qui est à l'origine de la manifestation de bienfaisance du 22 octobre 2013, était également présente. En qualité de présidente de l'Association Fribourgeoise des Transplantés, elle s'engage tout particulièrement en faveur du don d'organes dans la région de Fribourg. Elle avait organisé la mise aux enchères de maillots pourvus du logo Swisstransplant des joueurs de Gottéron après le match. La jolie somme de CHF 12 000.- a été recueillie, qui va donc servir doublement à une bonne cause.

Soit dit en passant: le HCFG s'est incliné ... 2:7. kr



Franz Immer, Claudine Jacquier et Raphaël Berger (de g.à.d.)

Photo: màd

## Zweites Leben (Deuxième vie)



Les témoignages et les regards sur le thème du don d'organes réunis dans cet ouvrage pourraient difficilement être plus divergents. Dans la partie «Témoignages», transplantés, parents et amis décrivent leur rapport personnel au sujet. Une mère y fait par exemple le récit saisissant de la perte de sa fille dans un accident tragique et de sa décision, dans le pire moment de sa vie, en faveur du don d'organes. Une sœur décrit sa tentative de prendre la décision qui aurait été celle de son frère, bien qu'elle ne sait absolument pas quelle aurait été sa volonté. Dans la partie «Opinions», une aumônière en hôpital, entre autres, explique comment les moments douloureux auxquels elle assiste au quotidien l'ont

amenée à prendre ses distances vis-à-vis du don d'organes. Une philosophe fait valoir qu'il ne saurait y avoir d'argument à valeur universelle pour ou contre le don d'organes. Et une pasteure justifie son choix de ne pas remplir de carte de donneur. Enfin, dans la dernière partie («Faits»), différents médecins ainsi qu'un juriste expliquent l'organisation du don d'organes en Allemagne, l'origine et la signification du concept de mort cérébrale, et l'importance qu'il y a à gagner la confiance de la population dans ce système qui a fait ses preuves. bg

Sibylle Sterzik (édit.), «Zweites Leben – Organe spenden – ja oder nein?» «Deuxième vie – le don d'organes – pour ou contre?» Témoignages, opinions, faits. 2013, ISBN 978-3-88981-353-4



Photo: mäd

## IMPRESSION

### Editeur

Swisstransplant  
Fondation nationale suisse pour le don et  
la transplantation d'organes

### Direction

PD Dr med. Franz Immer  
Laupenstrasse 37  
CH-3008 Berne  
franz.immer@swisstransplant.org

### Rédaction

Katharina Rederer (rédactrice en chef)  
Bettina Grässli  
Franz Immer  
Jacqueline Pulver  
Carole Reidhaar

### Les collaboratrices et les collaborateurs de cette édition

Hamit Duran  
Anne Durrer  
Gottfried A. Keller  
Hokyo Morales  
Saseetharen Ramakrishna Sarma  
Fédération suisse des communautés israéliètes  
FSCI  
Père Albert Ziegler SJ

### Traductions

TEXTRAPLUS AG, Pfäffikon (SZ)

### Photo de couverture

mäd/Peter Mosimann

### Mise en page/service de correction

Stämpfli Publications SA, Berne

### Production intégrale

Stämpfli Publications SA, Berne

### Délai de rédaction

pour le n° 23: 7 avril 2014

### Contact

Rédaction: tél. 031 380 81 30  
Coordination nationale: tél. 031 380 81 40

### Internet

www.swisstransplant.org

### Carte de donateurs

info@swisstransplant.org  
Tél. 0800 570 234 (gratuit)

## Nouveau site Web «Hab Dank»

**Toute transplantation est intrinsèquement liée à des coups du destin, à de la joie et de la souffrance. Swisstransplant et l'Association Suisse des Transplantés (AST) ont créé un site Web permettant aux personnes touchées de raconter leur histoire tout en donnant un visage à celles et ceux qui sont en coulisse.**

Sur habdank.ch, les receveurs ont la possibilité de remercier les donateurs anonymes et leurs proches. D'autre part, famille et amis de personnes qui ont fait don de leurs organes peuvent faire part de leurs expériences.

Aucune coordonnée n'est publiée, dans la mesure où la loi exige que les donateurs et receveurs restent anonymes afin d'éviter toute déduction de l'identité des personnes concernées. Le site vit de vos contributions – nous sommes impatients de lire votre histoire! *bg*

**Plus d'informations:** [habdank.ch](http://habdank.ch)/[mercidecoeur.ch](http://mercidecoeur.ch)/[graziedicuore.ch](http://graziedicuore.ch)

## Swisstransplant à l'exposition «L'Oracle du Papillon»

Swisstransplant participe à l'exposition itinérante «L'Oracle du Papillon», actuellement à Fribourg. L'exposition est conçue comme une grande installation artistique, interactive et ludique, consacrée au grand thème du développement durable. Différentes organisations nationales et internationales prêtes à relever les défis que posent les générations à venir sont invitées en tant qu'exposants. Swisstransplant



tiendra un stand d'information à L'Oracle du Papillon lors des journées thématiques de la santé publique, aux côtés du Service de transfusion sanguine et de Swiss Blood Stem Cells. La veille de l'inauguration, le 28 mai, une soirée conférence et débat est prévue au programme, en présence du directeur de Swisstransplant, Franz Immer. Lors de la première journée, le 29 mai, des personnes transplantées seront là pour répondre aux questions du public. *bg*

**Où?** Bluefactory de Fribourg

**Quand?** Dans le cadre des journées thématiques de la santé publique, du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2014

**Plus d'informations:** [www.oracle-du-papillon.ch](http://www.oracle-du-papillon.ch)

## Manifestations de mai 2014 à juin 2014

| Date                             | Manifestation                                      | Information/Inscription                                    |
|----------------------------------|--|--|
| Samedi 15 au samedi 22 mars 2014 | Camp de ski pour des enfants transplantés à Anzère | <a href="http://www.tackers.org/fr">www.tackers.org/fr</a> |
| Samedi 28 juin 2014              | MaraDon à Genève                                   | <a href="mailto:maradon@hcuge.ch">maradon@hcuge.ch</a>     |